

MAIRIE
LA GRIPPERIE
SAINT-
SYMPHORIEN

CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 4 JUIN 2024
COMPTE-RENDU

Nombre de conseillers :14

Présents :11

Votants :14

Absents :3

Président de séance:
Denis ROUYER

Secrétaire de séance:
Jean-Pierre DBJAY

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie de La Gripperie Saint Symphorien, sur convocation datée du 22 mai 2024 adressée par le maire, Denis ROUYER.

PRESENTS : Nelly CHEVALIER, Mickaël DAUNAS, Jean-Pierre DBJAY, Anaïs DUPERE, Marie-Anne HENRY, Christel LEFEVRE, Lydie PERLADE, Francine PORTIER, Vincent ROLLAND, Denis ROUYER, Stéphane VINET.

ABSENTS : Teddy BROCHARD représenté par pouvoir donné à Francine PORTIER, Marie GALLIEN représentée par pouvoir donné à Stéphane VINET, Virginie ROUSSELLOT représentée par pouvoir donné à Denis ROUYER.

ORDRE DU JOUR :

9.1.1 2024-18 Avis sur le projet de parc éolien de Sainte Gemme / Balanzac

Après avoir pris connaissance de la présentation synthétique du projet éolien des Rouches, établie par la société WPD, porteur de projet, ainsi que du courrier de l'association ABALEOL, le maire Denis ROUYER rappelle que les communes voisines ont émis un avis défavorable concernant l'opération.

A l'écoute de cet énoncé, le conseil décide de voter à 1 voix POUR, 1 ABSTENTION et 12 voix CONTRE.

REFUSE

9.1.1 2024-19 Modification des statuts du SDEER

M. le Maire explique que le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural souhaite modifier ses statuts afin que les groupements et établissements des communes membres du SDEER puissent bénéficier du service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics,

A cette écoute, le conseil décide à l'unanimité d'approuver la modification des statuts du SDEER.

APPROUVE

Questions diverses

Revégétalisation de la cour de l'école : M. Stéphane VINET rend compte du contenu des réunions précédentes concernant la revégétalisation de la cour de l'école. Trois projets ont été examinés, la proposition n°2 a été retenue.

Tour de garde des élections européennes : Le maire Denis ROUYER rappelle l'organisation du tour de garde pour la tenue du bureau de vote du scrutin du 9 juin 2024 pour les élections européennes.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 19 heures 55